

## REGLEMENT INTERIEUR DU PARC AQUATIQUE O'GLISS PARK

Bienvenue au parc aquatique O'Gliss Park !

Afin d'assurer votre bien-être et votre sécurité, nous vous demandons de bien vouloir respecter les règles suivantes :

Tous les visiteurs doivent préalablement se présenter à l'accueil du parc et régler le montant de leurs forfaits pour accéder aux activités. Les participants devront conserver leurs tickets d'entrée et leurs justificatifs d'achat tout au long de leur séjour au sein du parc O'Gliss Park, ils pourraient vous être demandés.

Les mineurs restent en permanence sous la responsabilité et la surveillance d'un adulte accompagnant.

La pratique des activités est interdite à toute personne ayant consommée de l'alcool ou toute substance pouvant altérer ses capacités. Vous devez être en pleine possession de vos moyens physiques et intellectuels pour prendre part aux activités de loisirs extrêmes tels que les toboggans du Délir'Space ou les rivières d'ExploralO'.

Chaque membre du personnel du site est habilité à faire respecter les règles du présent règlement et, en cas de manquement, à procéder à l'expulsion, sans qu'aucune compensation ne puisse être demandée.

Le parc n'est pas responsable des vols, pertes ou dégradations de vos objets personnels sur l'ensemble du site. Nous vous recommandons de ne pas laisser vos effets personnels sans surveillance.

Des casiers sont mis à votre disposition à l'intérieur du parc au tarif de 5 € pour 4 personnes maximum et pour toute la journée.

Les parkings sont gratuits et sans surveillance. Pour des raisons de sécurité, nous vous recommandons de bien fermer votre véhicule à clé et de ne laisser aucun objet visible. Le parc O'Gliss Park ne pourra être tenue responsable des vols et/ou dommages causés par des tiers à votre véhicule ou à son contenu.

Les balisages et le cheminement au sol doivent être respectés. Il est interdit de se balader en dehors des cheminements afin de préserver votre sécurité ainsi que la faune et la flore.

Il est interdit de dégrader et de franchir les clôtures ou les rambardes de sécurité.

Il est interdit de pique-niquer hors de la zone prévue à cet effet.

Les tables présentes sur les différents pôles de restauration sont réservées aux personnes consommant les produits vendus par ces mêmes restaurants et bars.

La vente de boissons alcoolisées aux mineurs est interdite, en vertu de la loi en vigueur.

Il est interdit de jeter quoique ce soit par terre, aussi bien dans l'enceinte du parc que sur les parkings. Vous devez de façon générale respecter la propreté de l'environnement et utiliser les poubelles prévues à cet effet.

N'oubliez pas que vous êtes dans un espace public, des zones fumeurs sont à votre disposition dans le parc, il est formellement interdit de fumer en dehors de ces zones.

Nous vous recommandons d'adopter une tenue décente et adaptée par rapport à l'endroit dans lequel vous vous trouvez.

Une tenue de bain est obligatoire pour accéder aux activités et espaces aquatiques. Seuls les maillots de bain (une ou deux pièces), shorts et caleçons de bain sont acceptés. Les tee-shirts spécialement conçus pour la baignade ou la protection UV sont tolérés. Les vêtements de rue et les maillots intégraux sont interdits par respect des normes d'hygiène.

La direction se réserve le droit d'exclure toute personne ne respectant pas les consignes ou ayant une attitude dangereuse pour lui-même et pour les autres.

Nos amis les animaux ne sont pas acceptés. Inutile de leur imposer une journée dans la voiture, ils seront bien mieux à la maison.

Le suivi des consignes de sécurité est obligatoire en toutes circonstances. La direction décline toute responsabilité en cas d'accident survenu suite à un non-respect de ces consignes de sécurité.

La signalétique à l'entrée de chaque activité doit être consultée. Elle vous indique notamment la difficulté de l'activité et les critères à respecter pour y avoir accès. Ne prenez pas de risque inutile.

La direction se réserve le droit de modifier les horaires d'ouvertures du parc et/ou des activités.

En cas d'intempéries, la direction se réserve le droit de modifier les horaires d'ouverture du parc et/ou des activités sans qu'aucune compensation financière ne puisse être demandée par les visiteurs.

Pour quelques raisons que ce soit nous ne remboursons pas les sommes acquittées pour entrer dans le parc, sauf à titre strictement exceptionnel en cas d'évacuation du parc quand des raisons techniques, climatologiques, opératives ou sécuritaires le requièrent. A ce titre des avoirs pourront être accordés si vous êtes présents dans le parc depuis moins d'1h30, votre ticket de caisse faisant foi.

Dans le cas où l'une des règles énoncées ci-dessus ne serait pas respectée, la Direction, non seulement déclinera toute responsabilité, mais se verra dans l'obligation d'inviter tout contrevenant à quitter immédiatement le parc O'Gliss Park, sans pour cela être tenue de rembourser le prix d'entrée ou de valider une nouvelle entrée.

Toute entrée dans le parc entraîne l'acceptation du présent règlement.

Merci de votre compréhension et bon séjour dans notre parc !

## **REGLEMENT DELIR'SPACE**

Vous devez être en pleine possession de vos moyens physiques et intellectuels pour prendre part à l'activité. Vous êtes conscient des risques de blessures corporelles que vous prenez et que vous faites prendre à vos enfants en utilisant les modules mis à votre disposition dans le Delir'Space.

La pratique de ces 12 toboggans est un exercice qui comporte des risques individuels. Ne tentez pas de manœuvre inconsidérée et que vous n'êtes pas capable de faire. Nous nous réservons le droit de vous interdire l'accès à certains toboggans en cas de nécessité et de prise de risque inconsidérée pouvant nuire à votre intégrité physique ou celle des autres.

Vous restez responsable des conséquences liées à une mauvaise utilisation des toboggans mis à votre disposition.

Il ne doit y avoir qu'une seule personne à la fois sur les toboggans, sauf s'il est précisé que l'activité peut être pratiquée à plusieurs.

Il est interdit de remonter les toboggans à l'envers.

La baignade est interdite dans les bassins de réception.

Il est interdit de sauter et de courir.

Il est interdit de sortir des cheminements balisés.

Critères d'accès aux différentes zones :

- A partir d'1m10 : 3 toboggans niveau débutant Body Slide, Tunnel Body Slide, Rafting Slide
- A partir d'1m20 : 4 toboggans niveau confirmé Twister 1 et 2, Multi Surf, Flying Boat
- A partir d'1m40 ou enfant accompagné d'un adulte : 2 toboggans niveau confirmé Turbo Lance, Space Boat
- A partir d'1m50 : 3 toboggans hors catégories Looping Rocket, Free Fall, Kamikaze

Les limites d'âge et de taille et les consignes de sécurité indiquées au départ de chaque toboggan doivent être respectées.

## **REGLEMENT SUNSET'PLAYA**

L'accès à la plage et au bassin de la piscine à vagues comporte des risques individuels. Ne tentez pas de manœuvre inconsidérée et que vous n'êtes pas capable de faire. Nous nous réservons le droit de vous interdire l'accès à certains espaces en cas de nécessité et de prise de risque inconsidérée pouvant nuire à votre intégrité physique ou celle des autres.

Vous restez responsable des conséquences liées à une mauvaise utilisation de l'activité « Boule à vagues » mise à votre disposition.

Nous remercions les parents ou accompagnateurs de bien vouloir veiller au respect de ces indications par leurs enfants.

Nous vous rappelons que les enfants ne doivent en aucun cas être laissés sans surveillance.

Il est interdit de sauter et de courir.

Il est interdit de sortir des cheminements balisés.

Il est interdit de manger et/ou de boire dans les bassins.

## **REGLEMENT EXPLORALO'**

Vous devez être en pleine possession de vos moyens physiques et intellectuels pour prendre part à l'activité. Vous êtes conscient des risques de blessures corporelles que vous prenez et que vous faites prendre à vos enfants en utilisant les modules mis à votre disposition dans l'espace ExploralO'.

La pratique de ces 4 rivières sauvages est un exercice qui comporte des risques individuels. Ne tentez pas de manœuvre inconsidérée et que vous n'êtes pas capable de faire. Nous nous réservons le droit de vous interdire l'accès à certaines zones en cas de nécessité et de prise de risque inconsidérée pouvant nuire à votre intégrité physique ou celle des autres.

Vous restez responsable des conséquences liées au non-respect des consignes de sécurité.

La baignade est interdite dans les bassins de réception.

Il est interdit de sauter et de courir.

Il est interdit de sortir des cheminements balisés.

Critères d'accès aux différentes zones :

- Pistes vertes « Speed River » et « Indiana » : Les enfants de moins de 8ans doivent être accompagnés d'un adulte
- Piste bleue « Colorado » : A partir d'1m50
- Piste rouge « Niagara » : A partir d'1m50

Les limites d'âge et de taille et les consignes de sécurité indiquées au départ de chaque piste doivent être respectées.

## **REGLEMENT LUDO'PARK**

L'accès à cet espace est strictement réservé aux enfants de moins de 11 ans et comporte des risques individuels. Ils ne doivent pas tenter de manœuvre inconsidérée et qu'ils ne sont pas capable de faire. Nous nous réservons le droit de leur interdire l'accès à certains espaces en cas de nécessité et de prise de risque inconsidérée pouvant nuire à leur intégrité physique ou celle des autres.

Les jeux mis à votre disposition doivent être utilisé de manière raisonnable et dans le respect des autres ainsi que des équipements.

Il est interdit de boire et/ou de manger dans les aires de jeux.

Il est interdit de sauter et de courir.

Vous restez responsable des conséquences liées à une mauvaise utilisation des modules mis à votre disposition.

Les limites d'âge et de taille et les consignes de sécurité indiquées à l'entrée de chaque activité doivent être respectées.

Nous remercions les parents ou accompagnateurs de bien vouloir veiller au respect de ces indications par leurs enfants.

Nous vous rappelons que les enfants ne doivent en aucun cas être laissés sans surveillance.

Il est interdit de sortir des cheminements balisés.